

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
12 Place Camps - LOUVIE-JUZON

DELIBERATION n°2009/07

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	42

L'An deux mille neuf et le jeudi 15 janvier à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 7 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Fêtes de Sainte-Colome, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, CASADEBAIG Didier, DOUMECQ, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONNAVE, MIGNE, CARREY, CASADEBAIGT Robert, SACAZE, LABERNADIE, LASSEBIE, LAUR, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, CLAVIER, HELIP, GANTCH, SOULE, CASENAVE, NOUGUE-DEBAT, TOUTU, MOUNAUT Marie-Josée, LAMOURE, HOURQUEIG.

Présent(s) suppléant(s) : M. MATHIEU Michel (représentant SARRAILH Gérard)
M. DEPAY Eric (représentant PAROIX Joseph)

OBJET : Lieux où se réunira le Conseil Communautaire.

Le Président donne lecture de l'article L.5214-14 du Code des Collectivités Territoriales qui précise que le Conseil Communautaire se réunit au moins une fois par trimestre au siège de la communauté de communes ou dans un lieu choisi par le comité dans l'une des communes membres.

Comme le nouveau siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau ne dispose pas d'une salle suffisamment grande pour accueillir 42 délégués, le Président propose donc que le Conseil Communautaire se réunisse dans des lieux différents comme salle du Conseil, foyer, salle des fêtes, etc. mis à disposition par les communes membres.

Où l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,

APPROUVE que le Conseil Communautaire se réunisse dans des lieux différents mis à disposition par les communes membres.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Francis COUROUAU

